



RECUEIL

DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

ANNEE 2010 - NUMERO SPECIAL N° 38 DU 14 DECEMBRE 2010

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DU NORD

**Composition du Comité d'Hygiène et de Sécurité
de la Direction Départementale de la Protection des Populations du Nord**

Par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2010

Article 1^{er} : Considérant les résultats des élections au CTP consignés au procès-verbal de dépouillement du scrutin du 19 octobre 2010, sont habilités à désigner les représentants du personnel au sein du Comité d'hygiène et de sécurité susvisé, les organisations syndicales suivantes :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Solidaires	2 sièges	2 sièges
USFOMA	2 sièges	2 sièges
CGT	1 siège	1 siège
SNISPV	1 siège	1 siège
CFDT	1 siège	1 siège

Article 2 : Les syndicats ci-dessus énumérés disposent d'un délai maximal de quinze jours à compter de la notification du présent arrêté pour désigner leurs représentants titulaires et suppléants.

TABLE DES MATIERES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DU NORD

Composition du comité d'hygiène et de sécurité de la direction départementale de la protection des polulations du Nord	1
--	---

**Document confectionné par le Bureau des affaires départementales et du suivi de l'action de l'Etat (DiPP)
et édité par l'imprimerie de la préfecture du Nord**

Directeur de la publication : Monsieur Salvador PÉREZ, secrétaire général de la préfecture du Nord